

APPENDICE No 5

se procurer d'abord l'avis de personnes en dehors du gouvernement afin de savoir quoi faire dans toutes ces choses.

Sir HENRY THORNTON: Permettez-moi de répondre à cela de la manière suivante: relativement au bill des lignes d'embranchement de l'année dernière le gouvernement a demandé à l'administration du C.N.R. de soumettre un programme pour ces lignes d'embranchement. Nous avons examiné la situation et soumis les recommandations voulues en ce qui concerne les lignes d'embranchement qui selon l'avis de l'administration devaient être construites. Nous n'avons pas eu de requête semblable de la part du gouvernement relativement à la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'administration est prête à donner suite à toute recommandation que le gouvernement peut nous soumettre.

Le PRÉSIDENT: Puis-je vous poser une question qui est peut-être embarrassante? N'avez-vous jamais étudié vous-même les possibilités de la Baie d'Hudson au point de vue particulier de la construction d'un chemin de fer—non pas au point de vue de la colonisation, mais simplement comme proposition d'affaires, pour savoir si cette ligne serait profitable ou si elle serait une source de pertes pour le pays?

Sir HENRY THORNTON: Non, je n'ai pas étudié cette question. Je connais d'une façon générale la discussion qui s'est faite au sujet du réseau des chemins de fer nationaux mais je me suis abstenu d'exprimer mon opinion sur le sujet et je ne me propose pas d'en exprimer à moins que je n'en sois spécialement chargé et alors je le ferais après une étude complète de la question.

Sir HENRY DRAYTON: Je crois que votre Commission a conseillé une fois d'enlever les rails.

M. STEWART: Mais voyons qui en était responsable.

Le major BELL: Dans le temps sir Henry Thornton était absent et je le remplaçais au fauteuil. Nous avions pour environ 100 milles de rails qui s'en allaient à la ruine; les traverses pourrissaient, les rails se tordaient et tout portait à croire que nous ne pourrions rien faire pour une année ou deux. On demandait à grands cris des rails dans l'ouest et la Commission dans le temps, sans vouloir se prononcer en faveur ou contre la politique de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, recommanda d'enlever les rails afin de conserver ce matériel et de l'utiliser dans l'ouest vu que l'on pouvait facilement les remplacer plus tard. Ces rails ne furent pas utilisés pour des fins d'exploitation; nous n'allions alors que jusqu'à la borne milliaire 214 et c'est afin d'épargner ces rails que l'ordonnance a été émise. Je crois qu'il eût été sage de le faire dans le temps parce qu'une partie de ce matériel a été complètement perdue.

Le PRÉSIDENT: Vous n'avez aucune opinion à exprimer au sujet de l'opportunité de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et vous ne voudriez pas le faire sans étudier davantage cette question?

Sir HENRY THORNTON: Cette question est d'une trop grande importance et d'une trop grande portée pour exprimer une opinion sans une étude très approfondie du sujet. Nous avons tous nos doutes et certaines vues mais il y a une grande différence entre des doutes et des convictions.

M. STEWART: Je ne cherchais pas à vous faire exprimer vos doutes ou votre conviction ou même votre opinion relativement au mérite de ce chemin de fer mais tout ce que je veux c'est de savoir à qui incombe la responsabilité de prendre toute initiative en ce qui concerne la conduite à tenir dans un avenir prochain.

Sir HENRY THORNTON: Je crois que le ministre confirmera l'opinion que j'exprime en disant qu'en tant que l'administration du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada est concernée nous n'avons pas d'autre responsabilité que celle d'agir en qualité de fidéicommissaires de la propriété de l'Etat telle